

**Date limite d'inscription fixée au mercredi 23 juin 2020**

Au regard de la situation sanitaire actuelle, l'accueil de loisirs sera ouvert pour la période estivale mais de façon adaptée afin de respecter les gestes barrières. Le nombre de places sera limité à 12 enfants par salle maximum.

Pour une inscription à l'accueil de loisirs, merci de cocher les journées correspondant à vos besoins.

Trois stages compléteront l'accueil sur place durant la 1ère semaine pour les 6/12 ans : équitation, graffiti, danse africaine et djembé.

Si vous souhaitez que votre enfant participe à l'un des 3 stages, notez "stage" suivi de la discipline choisie dans les cases de la 1ère semaine.

Chaque stage est ouvert pour 12 enfants maximum et la participation vaut pour la semaine complète.



Les demandes d'inscriptions des familles à la structure seront traitées par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles.

Nom	Prénom	Date de Naissance
Nom	Prénom	Date de Naissance
Nom	Prénom	Date de Naissance

**AUCUNE INSCRIPTION OU ANNULATION N'EST POSSIBLE PAR TELEPHONE**

Où trouver le formulaire ? → Accueil de loisirs, accueils périscolaires, mairie, sites internet de la ville et de l'accueil de loisirs.

Où retourner le formulaire ? → Accueil de loisirs de la Butte aux Grès ou mairie, **uniquement.**



Inscription possible par courriel à : [alsh@mairie-ollainville91.fr](mailto:alsh@mairie-ollainville91.fr)

Le lieu d'accueil des maternels et élémentaires se fera à l'ALSH du parc de la Butte aux Grès.

**Juillet 2020**

Lundi 6 juillet	Mardi 7 juillet	Mercredi 8 juillet	Jeudi 9 juillet	Vendredi 10 juillet
Lundi 13 juillet	Mardi 14 juillet	Mercredi 15 juillet	Jeudi 16 juillet	Vendredi 17 juillet
Lundi 20 juillet	Mardi 21 juillet	Mercredi 22 juillet	Jeudi 23 juillet	Vendredi 24 juillet
Lundi 27 juillet	Mardi 28 juillet	Mercredi 29 juillet	Jeudi 30 Juillet	Vendredi 31 juillet

\* cocher les cases correspondant aux jours de présence de l'enfant.

Date	Signature
------	-----------



**Date limite d'inscription fixée au mercredi 23 juin 2020**

Au regard de la situation sanitaire actuelle, l'accueil de loisirs sera ouvert pour la période estivale mais de façon adaptée afin de respecter les gestes barrières. Le nombre de places sera limité à 12 enfants par salle maximum.

Pour une inscription à l'accueil de loisirs, merci de cocher les journées correspondant à vos besoins.

Trois stages compléteront l'accueil sur place durant la 1ère semaine pour les 6/12 ans : équitation, griff, danse africaine et djembé.

Si vous souhaitez que votre enfant participe à l'un des 3 stages, notez "stage" suivi de la discipline choisie dans les cases de la 1ère semaine.

Chaque stage est ouvert pour 12 enfants maximum et la participation vaut pour la semaine complète.



Les demandes d'inscriptions des familles à la structure seront traitées par ordre d'arrivée en fonction des places disponibles.

Nom	Prénom	Date de Naissance _____/_____/_____
Nom	Prénom	Date de Naissance _____/_____/_____
Nom	Prénom	Date de Naissance _____/_____/_____



**AUCUNE INSCRIPTION OU ANNULATION N'EST POSSIBLE PAR TELEPHONE**

Où trouver le formulaire ? → Accueil de loisirs, accueils périscolaires, mairie, sites internet de la ville et **de l'accueil de loisirs**.

Où retourner le formulaire ? → Accueil de loisirs de la Butte aux Grès ou mairie, **uniquement**.

Inscription possible par courriel à : [alsh@mairie-ollainville91.fr](mailto:alsh@mairie-ollainville91.fr)

Le lieu d'accueil des **maternels et élémentaires** se fera à l'ALSH du parc de la Butte aux Grès.

**Juillet 2020**

Lundi 6 juillet	Mardi 7 juillet	Mercredi 8 juillet	Jeudi 9 juillet	Vendredi 10 juillet
Lundi 13 juillet	Mardi 14 juillet	Mercredi 15 juillet	Jeudi 16 juillet	Vendredi 17 juillet
Lundi 20 juillet	Mardi 21 juillet	Mercredi 22 juillet	Jeudi 23 juillet	Vendredi 24 juillet
Lundi 27 juillet	Mardi 28 juillet	Mercredi 29 juillet	Jeudi 30 Juillet	Vendredi 31 juillet

\* cocher les cases correspondant aux jours de présence de l'enfant.

<b>Date</b>	<b>Signature</b>
-------------	------------------